

COMMUNIQUÉ CFTC

COVID-19 / La nécessaire union



Jeudi 12 mars, à 20h00, nous avons tous écouté l'intervention du Président de la République. Nous savons que l'épidémie de coronavirus ne fait que commencer. Pour y faire face, le Président a décidé une série de mesures, dont entre autres :

Fermeture de tous les établissements d'enseignement

Dès lundi 16 mars de tous les établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et universités resteront fermés "jusqu'à nouvel ordre". Les plus jeunes seraient en effet des vecteurs importants de la diffusion du virus. Des mesures adaptées devraient être prises pour la garde des enfants des personnels soignants.

Limitation des déplacements

Nous sommes par ailleurs invités à "limiter tous nos déplacements" et les plus de 70 ans, une catégorie particulièrement fragile face aux effets du coronavirus, appelés à rester chez eux en dehors de leurs courses indispensables. Dans les entreprises, le Président de la République a souhaité que toutes les mesures permettant ou facilitant le télétravail soient mises en œuvre.

La Fédération CFTC Santé Sociaux ne peut que se féliciter de ces annonces et espère qu'elles permettront de contenir la maladie. Même si ce virus peut atteindre n'importe lequel ou laquelle d'entre nous, nous ne devons pas céder à la panique. **Nos métiers, et ce quel que soit notre secteur d'origine, se retrouvent en première ligne.**

Que nous soyons auprès du malade, de la personne âgée, du nourrisson, notre mobilisation est prioritaire pour aider les populations les plus exposées et les plus fragiles. Nous sommes des professionnels, nous saurons faire face. Combattre cette menace est notre priorité.

Comme pour beaucoup de maladies infectieuses, les personnes présentant des pathologies chroniques présentent un risque plus élevé.

La CFTC demande à l'ensemble des employeurs Publics et Privés de mettre tout en œuvre afin de protéger l'ensemble de leurs équipes et notamment les plus fragiles.

La Fédération CFTC Santé Sociaux demande au Président de la République de reconnaître et valoriser, quand l'épidémie sera passée, cette mobilisation de l'ensemble des professions qui participent au service public hospitalier français et au maintien à domicile des personnes fragiles.

VOS CONTACTS CFTC :

Patrick MERCIER	06.19.99.35.33	pmercier@cftc-santesociaux.fr
Frédéric FISCHBACH	06.62.06.63.45	ffischbach@cftc-santesociaux.fr